



## **Salaires, postes, conditions de travail, réformes : éducation en danger, grève unitaire le 1er février !**

samedi 3 février 2024, par [CGT educ'action](#)

**Pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée, nos organisations syndicales CGT Educ'Action 01, FNEC FP - FO 01, FSU 01, SUD éducation 01, SE UNSA 01 appellent à une action de grèves et des manifestations le 1er février 2024.**

La crise de recrutement dans l'EN se pérennise et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le 1er obstacle à l'attractivité des métiers de l'EN. Nos organisations exigent de véritables augmentations salariales par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels, y compris les personnels non-enseignants, ainsi que l'abandon du pacte.

Il faut renoncer aux suppressions de postes et en créer de nouveaux pour permettre notamment d'alléger les effectifs par classe mais aussi d'assurer les remplacements. La perte de sens du métier doit être prise au sérieux. La formation continue saccagée, l'inclusion sans moyens, les effectifs nombreux dans les classes, etc : tout cela contribue à dégrader davantage les conditions de travail.

Sur la question de l'inclusion, tous les voyants sont au rouge et les personnels enseignants et AESH sont à un point de rupture. C'est pourquoi nos organisations réclament des moyens à la hauteur des besoins, un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains nécessaires, l'abandon des mesures prises dans le cadre de l'acte 2 de l'Ecole inclusive à coups de 49.3.

Nos organisations exigent le retrait du projet de réforme des LP qui est emblématique du moins d'école, moins d'enseignant•es, plus d'entreprises, plus d'externalisation des missions, et plus de management ! Cette réforme est à rebours des enjeux éducatifs, elle engage des bouleversements majeurs qui auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycées professionnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Plus globalement, les mesures "Choc des savoirs" annoncées par le Ministre dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. Elles vont encore dans le sens d'un contrôle accru du travail enseignant (manuel unique, méthodes imposées, évaluations

standardisées) contre la liberté pédagogique.

**Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale de l'éducation de l'Ain appelle à se mobiliser par la grève et la manifestation le 1er février, ainsi que par des actions diversifiées dès maintenant.**

Bourg-en-Bresse, le 10 janvier 2024

## **INFOS DE MANIF DANS L'AIN :**

- **Pour les Lycées Pro : AG à 12h, maison des syndicats, étage CGT, salle de réunion au fond**
- **Pour tout le monde : départ manif à 14h Mairie de Bourg-en-Bresse**
- **Et pour celles et ceux qui habitent et préfèrent manifester à Lyon : rdv 14h place Guichard**

## **AFFICHES & TRACTS**

*Cliquez sur les visuels ci-dessous pour ouvrir et télécharger l'affiche et les tracts*





**POUR NOS SALAIRES, NOS POSTES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL...  
CONTRE LES RÉFORMES ET ORIENTATIONS IDÉOLOGIQUES GOUVERNEMENTALES...  
EN GRÈVE LE 1ER FÉVRIER**

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En moins d'un an, l'Éducation nationale aura donc connu 3 ministères... Au-delà du cas Attal pour qui le MEN aura été un tremplin politique, cet enchaînement de ministres indique combien le président Macron, malgré ses discours, fait peu de cas de cette question de l'Éducation. Son bilan, ses décisions et les contre-réformes introduites indiquent tout autant sa volonté de casser un service public, et donc ses personnels, qui souffrent globalement de mépris à leur égard : mépris en termes de salaires, de postes (taux de recrutement, de l'attractivité...) et donc de conditions de travail, mais aussi de réformes visant à la fois à casser les qualifications professionnelles et à contrôler les pratiques pédagogiques des personnels. Pour la CGT Éduc'Action et l'intersyndicale nationale, il est temps de cesser ce cercle vicieux et d'exiger une autre politique.

**SALAIRES**

Pour faire face à l'inflation galopante depuis des mois, les gouvernements jouent prioritairement la carte des primes. La CGT Éduc'Action rappelle que c'est le point d'indice qui est la base du salaire et du calcul des retraites des agents de la Fonction publique. Exiger son augmentation, c'est exiger et obtenir des augmentations pérennes pour toutes. Et ce n'est pas le chemin choisi par le gouvernement. Rappel de la situation :

**POUR TOUTES ET TOUS...**

**Depuis juillet 2022** : augmentation indiciaire de 5% contre une inflation de 20,5%... Une perte nette inacceptable qui s'additionne aux pertes de pouvoir d'achat successives depuis 2010 (-16,75% hors taxes).

**Et le novembre 2024** : une revalorisation indiciaire de 5 points d'indice pour toutes, soit une augmentation mensuelle de 24,0€ brut... une absurdité !

**Pour les personnels les plus précaires** : ennement à l'automne 2023 d'une prime unique « pouvoir d'achat » (entre 200 et 800€ pour ceux en classe) n'ayant pas perçu plus de 8000€ brut entre juillet 2022 et juin 2023).

**DAVANT LE MEN CONFOND SALAIRES ET CARRIÈRES...**

En augmentant le quota de passage à la Hors Classe, en « facilitant » l'accès à la Classe Exceptionnelle et en créant un 5<sup>ème</sup> échelon à la place de l'échelon spécial de ce grade, le MEN estime augmenter les salaires des personnels alors qu'il ne s'agit que d'un aménagement de carrière et de son décalage, devenu nécessaire avec la réforme des retraites... Et ces mesures ne concernent donc qu'une partie des agents, renforçant le caractère inégalitaire des mesures prises.

**ET AVEC TOUT ÇA, LE MÉPRIS D'UNE MINISTRE...**

Ses déclarations (et messages), par leur mépris vis-à-vis des personnels et de l'éducation, ont scandalisé à juste titre tous les personnels de l'Éducation nationale. En cherchant à surfer sur les problèmes de remplacement (dûs aux politiques de suppression de postes) pour sortir de la polémique sur l'absence de ses enfants dans un des lycées privés les plus élitistes et réactionnaires (juste hors la loi par le MEV), elle a révélé l'exploit de désigner, dès sa première sortie publique, le service public comme responsable du départ des élites. Inacceptable.



**POUR LES ENSEIGNANTS, PSY-EN ET OPE**

- Un doublement de la part fixe de l'ISCE et l'alignement de l'ISAE sur l'ISDE et des indemnités similaires des CPE, Psy-En et professeur-es documentalistes.
- Une hausse de la prime d'attractivité.

**ET LES OUBLIÉS...**

En ajout de la vote sa politique salariale, le ministre s'inscrit à refuser des mesures salariales d'urgence en direction des personnels les plus précaires comme les AESP, les AED ou les catégorisés C.

**UNE SEULE RÉPONSE FACE AU MÉPRIS SOCIAL  
LA MOBILISATION LE 1ER FÉVRIER**

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Après le vote de la loi Immigration largement inspirée du programme du RN, la CGT Éduc'Action n'attendait pas grand-chose d'un remaniement ministériel dont l'objectif n'était pas un changement de politique mais une tentative de redorer de l'air à un Président sans majorité et qui en cherche une à droite. Emmanuel Macron a toutefois réussi à éviter d'un cran dans son mépris vis-à-vis des services publics et sa course à l'Électorat le plus réactionnaire.

**DU MÉPRIS...**

Mépris de l'Éducation nationale, pourtant présentée comme « le miroir de toutes les banalités », d'abord en nommant un premier ministre ayant été le ministre de l'Éducation nationale comme terreau politique. Gabriel Attal c'est rendu populaire à coup d'annonces flattant les clichés les plus éculés sur l'Éducation et dont la possibilité de mise en œuvre interlope, lui qui vantait la nécessité du temps long dans ce ministère aura échoué de peu à battre le record de brièveté de Jean-Luc Mélenchon, mais aura gagné une carrière. Ensuite, le choix de la nouvelle ministre et de la priorité de ses ministères laisse perplexe. Les 6 prochains mois de préparation des JO percutant l'agenda de l'Éducation consacré à la mise en œuvre des dangereuses mesures Attal, d'empêcher et empêcher. Si les personnels avaient bien compris que le pilage politique de leur ministère se faisait maintenant depuis l'Élysée, ils découvrent désormais que la gestion des JO est plus importante que celle de l'Éducation nationale qui craque et peine à recruter. C'est un signal désastreux adressé aux personnels qui tiennent le système à bout de bras et dont les attentes sont fortes en termes de conditions de travail et de rémunération.

Mépris du secteur de la santé, prêt d'un ministère de plein exercice, alors que l'hôpital et plus généralement, l'ensemble du secteur, vit une crise sans précédent depuis des années.

Mépris, enfin, des agents de la Fonction publique, si importante dans cette période où les inégalités explosent et qui n'apparaît dans aucun champ ministériel alors que les difficultés de recrutement s'aggravent.

Quant au reste du gouvernement, avec notamment la tabelle du ministre des Finances sur la transition

écologique et la nomination de Catherine Vautrin ancienne participante à la mort pour tous, les symboles politiques sont, dans, le macronisme ne cherche plus à faire semblant d'être « progressiste ». Ainsi, après l'ignorance des propres présidentiels sur le cas Depardieu, ce ne compte que 4 femmes sur les 11 ministres de plein exercice, aucune dans un ministère régulier, constat qu'on ose à peine grossièrement cacher par l'annonce de 3 ministres délégués auprès du Premier ministre.

la CGT Éduc'Action continuera de lutter contre la politique ultra libérale et réactionnaire de ce gouvernement. Elle appelle l'ensemble des personnels à la grève le 1<sup>er</sup> février, pour exiger des hausses substantielles de salaire, des créations massives de postes et l'abandon des mesures annoncées qui visent à instituer une Éducation nationale à deux vitesses au détriment des classes populaires et de la liberté pédagogique des enseignant-es.



**LE 1 FÉVRIER**  
**EN GRÈVE POUR IMPOSER LE RETRAIT DE LA RÉFORME LP**



LA CGT ÉDUCATION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**UN MINISTÈRE FRAGILISÉ**  
 La nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castéra par son entrée en scène démontre qu'elle se soucie peu de la défense de l'école publique. L'enseignement professionnel, qui en est une spécificité, est sans aucun doute encore plus éloigné de ses préoccupations! Alors que le texte qui réforme le bac pro a été rejeté massivement lors de la séance du CSE du 8 janvier (52 contre, 17 abstentions, 0 pour !), l'arrivée des premières DGH dans les établissements confirme nos appréhensions. Pour autant, nous oserons débattre et à faire reculer cette réforme libérale et nous appelons les personnels à se mobiliser massivement le 1er février.

VOIE PRO

72 H DE COURS EN MOINS EN SECONDE ET ÈRE



**LA RÉFORME STRUCTURELLE DU BAC PRO**

**RENFORCEMENT DES SAVOIRS FONDAMENTAUX : L'ANNÉE**  
 Initialement liés au lycée, les groupes à effectifs réduits en Français et en Maths seront obligatoires et financés par la diminution de la co-intervention. Il ne s'agit pas de dédoublements, mais de **groupes de niveaux** : inefficaces pour traiter les difficultés scolaires, mais excellents pour trier les élèves ! Cette mise en place va dégrader les emplois du temps. La suppression de 2h d'AP est actée en 2<sup>ème</sup> et en 1<sup>ère</sup>. En 1<sup>ère</sup> les heures de chef d'équipe qui devaient un projet sont diminuées. En 2<sup>ème</sup> le semaine des élèves passe de 30h à 29h, en 1<sup>ère</sup> de 30h à 28,5h!

**UNE ANNÉE DE TERMINALE AMPUTÉE DE 4 SEMAINES ET UN CALENDRIER DÉMENTI!**

Septembre/mai (21h de cours de 21h et 6h de PMP)	Mi-Mai (examen)	Mai/juin « Parcours de diversification »	Juillet
Tronc commun 6 h de PMP (autonomie)	Épreuves ponctuelles...	PMP ou « poursuite d'études » Des élèves reviennent pour la PSE et l'oral « projet de l'élève »	Oral de contrôle

Cette mesure va amputer de 4 semaines de cours l'année de terminale. La co-intervention est supprimée, les heures d'AP sont diminuées comme celles du chef d'équipe qui est transformé en « projet de l'élève ». Or ces heures ne sont pas allouées en totalité aux disciplines. Les heures d'enseignement professionnel bâtonné (175h). L'augmentation des heures des matières générales (voir les A11 Appliqués : 4h, la SVT et Physique-Chimie - 6h) est donc une augmentation en trompe l'œil ! Cette mesure méprise le rythme d'apprentissage de nos élèves et l'organisation de nos LP. En effet, au mois de juin partent aussi en PMP les élèves de 2<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> : cette concentration de tous les départs sur la même période va constituer un goulot d'étranglement. La mise en place des « parcours diversifiés » à partir de la mi-mai va imposer la modification des emplois du temps et être un goulot d'étranglement ! Nos élèves ont besoin de plus et de mieux d'école, pas de plus d'entreprise !

90H DE COURS EN MOINS EN TERMINALE

9 SEMAINES DE COURS EN MOINS SUR LES TROIS ANS!

**EN 2024 SUPPRESSION DE PETITES MALCOUVES**



### Tract Voie Pro 1er février

## APPELS UNITAIRES

Télécharger l'appel départemental complet pour affichage en cliquant sur l'image ci-dessous :



**Salaires, postes, conditions de travail, réformes :  
éducation en danger  
Grève unitaire le 1er février**

Pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée, nos organisations syndicales CGT Éduc'Action 01, FNEC FP – FO 01, FSU 01, SUD éducation 01, SE UNBA 01, ainsi que la CPCE 01, appellent à une action de grèves et des manifestations le 1er février 2024.

La crise de recrutement dans l'EN se pérennise et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le 1<sup>er</sup> obstacle à l'attractivité des métiers de l'EN. Nos organisations exigent de véritables augmentations salariales par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels, y compris les personnels non-enseignants, ainsi que l'abandon du pacte.

Il faut renoncer aux suppressions de postes et en créer de nouveaux pour permettre notamment d'alléger les effectifs par classe mais aussi d'assurer les remplacements. La perte de sens du métier doit être prise au sérieux. La formation continue saignée, l'inclusion sans moyens, les effectifs nombreux dans les classes, etc : tout ce qui contribue à dégrader davantage les conditions de travail.

Sur la question de l'inclusion, tous les voyants sont au rouge et les personnels enseignants et AESH sont à un point de rupture. C'est pourquoi nos organisations réclament des moyens à la hauteur des besoins, un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains nécessaires, l'abandon des mesures prises dans le cadre de l'acte 2 de l'École inclusive à coups de 49.3.

Nos organisations exigent le retrait du projet de réforme des LP qui est emblématique du moins d'école, moins d'enseignants, plus d'entreprises, plus d'externalisation des missions, et plus de management ! Cette réforme est à rebours des enjeux éducatifs, elle engage des bouleversements majeurs qui auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels exerçant en lycées professionnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Plus globalement, les mesures "Choc des savoirs" annoncées par le Ministre dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. Elles vont encore dans le sens d'un contrôle accru du travail enseignant (manuel unique, méthodes imposées, évaluations standardisées) contre la liberté pédagogique.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale de l'éducation de l'Ain et la CPCE 01 appelle à se mobiliser par la grève et la manifestation le 1er février, ainsi que par des actions diversifiées dès maintenant.

AG Lycées Pro à 12h, maison des syndicats, étage CGT, salle de réunion au fond  
**Départ manif à 14h Mairie de Bourg-en-Bresse**

Cet appel départemental s'inscrit dans le fil de [l'appel national disponible ici](#).

Il est doublé par un appel national intersyndical spécifique pour la voie pro. [Voir l'appel voie pro là](#).